

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion régulière du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 4 juillet 2011, 20 h, à la salle de l'O.T.J. de Saint-Omer.

**Présences : MM. Jean-Guy Cyr (absence motivée)
Donald Falardeau
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc**

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

11-07-233 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

QUE l'ordre du jour de la réunion régulière soit accepté en y ajoutant les points suivants :

- Club VTT Tracadieche – Remise d'une plaque commémorative (voir 11-07-234.1)
- Lettre d'intention - Projet 24 logements – Subvention PRQ;
- Appui à la municipalité de Pointe-à-la-Croix;
- Demande du Ministère des Transports;
- Nomination – Directeur général et greffier par intérim.

11-07-234 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX – RÉUNIONS DES 6 JUIN ET 13 JUIN 2011

11-07-234.1 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DES 6 ET 13 JUIN 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à la majorité

QUE les procès-verbaux de la réunion régulière du 6 juin 2011 et de la réunion extraordinaire du 13 juin 2011 soient adoptés, tels que présentés.

11-07-234.2 CLUB DE VTT TRACADIÈCHE – REMISE D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE

Il est consigné au procès-verbal que monsieur Jean-Eudes Boudreau remet une plaque commémorative à la Ville de Carleton-sur-Mer en remerciement pour son support à l'organisation du **JAMBOREE 2011**.

11-07-235 DEMANDES DE VARIATIONS BUDGÉTAIRES

11-07-235.1 ACHAT D'UNE MACHINE À LAVER LES PLANCHERS

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

D'accepter la demande de variation budgétaire au montant de 5 695 \$ pour l'achat d'une machine à laver les planchers à la salle Charles-Dugas. Le financement se fera à même les activités de fonctionnement.

11-07-235.2 ACHAT DE VINGT TABLES – SALLE CHARLES-DUGAS

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

D'accepter la demande de variation budgétaire au montant de 2 500 \$ concernant l'achat de vingt (20) tables pour la salle Charles-Dugas en prévision des Jeux des 50 ans et plus.

11-07-236 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – RÉUNION DU 16 JUIN 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à la majorité

D'approuver les recommandations du CCU consignées au procès-verbal de la réunion qui s'est tenue le 16 juin 2011.

11-07-237 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE – QUADGASPÉSIE

Monsieur Raymond Deslauriers qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement modifiant le règlement 2009-155 par l'ajout de l'usage « Service de guide en VTT » comme usage spécifiquement autorisé à l' « annexe B » dans la zone 136-M et des mesures d'atténuation pour cet usage.

11-07-238 1^{er} PROJET – RÈGLEMENT 2011-197 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX ET À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES RUES

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

D'adopter le 1^{er} projet de règlement 2011-197 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux et à la construction de nouvelles rues, tel que présenté.

11-07-239 1^{er} PROJET - RÈGLEMENT 2011-200 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2009-155 QUI MODIFIE L'USAGE « MAISON MOBILE ET MAISON UNIMODULAIRE » DANS LA ZONE 227-HA

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

D'adopter le 1^{er} projet de règlement 2011-200 modifiant le règlement de zonage 2009-155 qui modifie l'usage « maison mobile et maison unimodulaire » dans la zone 227-Ha, tel que présenté.

11-07-240 DEMANDES EN DÉROGATION MINEURE :

11-07-240.1 JULIE ALLARD LANDRY – 32, RUE BARRIAULT, CARLETON

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à la majorité

D'accepter la demande en dérogation mineure de madame Julie Allard Landry, décrite ci-dessous, pour son immeuble situé au 32, rue Barriault à Carleton sur le lot 5-12-8, rang 1 Ouest, Canton Maria :

Cet immeuble ne respecte pas les dispositions actuelles du règlement d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer quant à la profondeur du terrain qui est actuellement de 20,84 mètres, à la

marge de recul latérale Est du bâtiment secondaire qui est actuellement de 0,51 mètre et à la distance entre le bâtiment principal et le bâtiment secondaire qui est actuellement de 2,73 mètres alors que les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme devraient être minimalement de 30,0 mètres pour la profondeur du terrain, minimalement de 0,60 mètres pour la marge de recul latérale Est du bâtiment secondaire et minimalement de 3,00 mètres pour la distance entre le bâtiment principale et le bâtiment secondaire.

11-07-240.2 YVES SAVOIE – 110, ROUTE 132 OUEST, SAINT-OMER

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à la majorité

D'accepter la demande en dérogation mineure de monsieur Yves Savoie, décrite ci-dessous, pour son immeuble situé au 110, route 132 Ouest à Saint-Omer sur le lot 3 887 451 du cadastre du Québec :

Cet immeuble ne respecte pas les dispositions actuelles du règlement d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer quant à la marge de recul avant de la résidence qui actuellement varie entre 8,91 et 8,93 mètres, à l'empiètement du perron dans la marge avant qui est actuellement de 2,83 mètres et à la superficie du terrain qui est actuellement de 912,6 mètres carrés alors que les dispositions actuelles de la réglementation d'urbanisme devraient être minimalement de 12,00 mètres pour la marge de recul avant de la résidence, de 2,00 mètres maximum pour l'empiètement du perron dans la marge avant et minimalement de 1 393,5 mètres pour la superficie du terrain.

11-07-241 ROCHE LTÉE – GROUPE CONSEIL – FACTURE 0146437 AU MONTANT DE 1 487,84 \$ (NORMALISATION EAU POTABLE)

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à la majorité

D'approuver la facture numéro 0146437 au montant de 1 487,84 \$, taxes incluses, de la firme Roche ltée – Groupe conseil, concernant la normalisation des installations de production d'eau potable.

11-07-242 MANDAT À UN NOTAIRE ET AUTORISATION DE SIGNATURE – OFFRE DE CESSION À TITRE GRATUIT (LOT 3 547 373)

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

De mandater Me Nancy Roy, notaire, pour effectuer la transaction de cession, à titre gratuit d'une partie du lot 3 547 373 du cadastre du Québec entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et de la Ville de Carleton-sur-Mer.

De mandater la direction générale, et monsieur Denis Henry, maire, pour la signature de l'acte notarié.

11-07-243 EMBAUCHE M. ARTHUR GAUDET – POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ÉQUIPEMENTS

Il est PROPOSÉ par: M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

D'engager monsieur Arthur Gaudet au poste de préposé aux équipements d'une durée de 31 semaines par année assortie d'une période d'essai de 90 jours, conformément à la convention collective en vigueur.

11-07-244 EMBAUCHE – RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à la majorité

De procéder à l'embauche de monsieur Alain Bernier à titre de responsable du Développement économique à partir du 15 août 2011 pour un salaire de 55 000 \$ par année avec 3 semaines de vacances et une probation d'un an.

11-07-245 CIRADD – ADHÉSION 2011-2012

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à la majorité

D'adhérer au Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) pour l'année 2011-2012 au montant de 100 \$.

11-07-246 PREMIERS RÉPONDANTS – MISE À JOUR DE LA LISTE

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

QUE la liste des premiers répondants en opération pour le secteur Saint-Omer est composée des personnes suivantes:

Prénom et Nom	Secteur Saint-Omer
André Cyr	144, route Leblanc
Armand Lavergne	208, route St-Louis
Cindy Litalien	298, route 132 Ouest
Johnny Boudreau	119A, rue Arsenault
Jonathan Lafleur	111, rue Savoie
Luc Caissy	175, route St-Louis
Lucille Caissy	114, route St-Louis
Lyne Lafleur	106, rue Landry
Nicole Lépine	107, rue Bélanger
Patrick Lallement	108, rue Caissy

11-07-247 FINANCEMENT PAR FONDS DE ROULEMENT SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS À PARTIR DE JANVIER 2012

11-07-247.1 FINANCEMENT DE 28 430 \$ – BENNE DU VOLVO

Il est PROPOSÉ par M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE la benne du camion Volvo acheté de la firme Larochelle équipement sera financée par le Fonds de roulement sur une période de 5 ans, à partir de janvier 2012.

11-07-247.2 FINANCEMENT DE 52 000 \$ – 2 CAMIONNETTES DODGE RAM 2011/CAMPING

Il est PROPOSÉ par M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE les deux (2) camionnettes Dodge RAM 2011 achetées chez Armand Automobiles Ltée seront financées par le Fonds de roulement sur une période de 5 ans, à partir de janvier 2012.

11-07-248 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) 2011-2012

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal accepte la subvention au montant de 10 898,50 \$ qui sera recommandée par Mme Nathalie Normandeau, députée de Bonaventure, selon la liste soumise par télécopieur en date du 21 juin 2011 pour les travaux à exécuter dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal 2011-2012.

11-07-249 CAROLE NADEAU – PLAINTÉ VITESSE TROP ÉLEVÉE RUE GAUTHIER

Il est consigné au procès-verbal du dépôt d'une pétition des résidents de la rue Gauthier et de la rue Bernier concernant la limite de vitesse.

11-07-250 PROPOSITION PESCA ENVIRONNEMENT – STABILISATION LE LONG DE L'AVENUE DU PHARE

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

D'octroyer, à la firme PESCA Environnement inc., le mandat concernant les plans et devis pour l'aménagement des berges sur l'avenue du Phare à Carleton-sur-Mer, selon une évaluation budgétaire de 11 700 \$, avant taxes.

11-07-251 RAYMONDE ARSENAULT – DEMANDE DE GRATUITÉ D'UN LOCAL

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

De prêter, gratuitement, la salle Lavoie-St-Laurent à madame Raymonde Arsenault en tant que présidente du soutien à l'éducation en Haïti le 24 septembre 2011 de 7 h 30 à 13 h ainsi que la permission d'utiliser le stationnement de l'hôtel de ville pour faire cette levée de fonds.

11-07-252 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION – RÈGLEMENT DE ZONAGE 2009-155

Le procès-verbal de correction concernant la zone 235-Hc à l'annexe « B » du règlement de zonage 2009-155 est déposé à cette réunion du conseil.

11-07-253 MICROBRASSERIE LE NAUFRAGEUR – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ÉVALUATION SONORE ET PROPOSITION DE MESURES D'ATTÉNUATION DE BRUIT

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à la majorité

De refuser la demande de la Microbrasserie Le Naufrageur à l'effet de payer l'évaluation du niveau sonore produit par la Microbrasserie Le Naufrageur et la proposition de mesures d'atténuation de bruit.

11-07-254 ÉCOMUSÉE TRACADIÈCHE – DEMANDE D’AUTORISATION POUR L’EMPLACEMENT D’UN PANNEAU

Ce dossier est porté à l’étude.

11-07-255 CENTRE D’ARTISTES VASTE ET VAGUE – DEMANDE D’AUTORISATION/GRATUITÉ SALLE LAVOIE-ST-LAURENT

Il est PROPOSÉ
Et résolu à la majorité

De permettre au Centre d’artistes Vaste et Vague d’utiliser la salle Lavoie-St-Laurent de l’hôtel de ville pour la période du 22 juin au 19 août 2011 pour une projection vidéo nocturne dans une fenêtre dans le cadre de l’évènement estival *Route 132*.

11-07-256 ACCEPTATION DES CONDITIONS DE RENOUELEMENT D’ASSURANCE POUR LE REGROUPEMENT DU LAC ST-JEAN/BAS-ST-LAURENT/GASPÉSIE ET CÔTE NORD POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AOÛT 2011 AU 31 JUILLET 2012

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Financier AGA inc. a procédé à l’étude des conditions de renouvellement proposées par notre assureur SSQ Groupe Financier;

CONSIDÉRANT l’évolution de notre utilisation de la dernière année ;

CONSIDÉRANT QUE les frais d’administration (13,7%) nous procurent un avantage majeur comparativement à tout le marché de l’assurance collective au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE SSQ Groupe Financier respecte en totalité ses engagements financiers établis dans sa soumission en ce qui concerne l’ensemble des méthodologies de renouvellement ;

CONSIDÉRANT QUE les ajustements de tarification négociés dans le rapport pour la période débutant le 1^{er} août 2011 s’avèrent pleinement justifiés face aux résultats obtenus durant la dernière année;

CONSIDÉRANT QU’ il s’agit de la quatrième année de contrat d’une durée de cinq (5) ans, tel que prévu lors du processus d’appel d’offres;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Financier AGA inc. recommande d’accepter les conditions de renouvellement proposées par l’assureur et modifiées par le Groupe Financier AGA inc. pour tenir compte de la baisse des soins dentaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer procède au renouvellement de ses assurances collectives avec la compagnie d’assurance SSQ Groupe Financier, pour la période du 1^{er} août 2011 au 31 juillet 2012, le tout tel que recommandé par le Groupe Financier AGA inc.

QU’ une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Stéphan Marceau du Groupe Financier AGA inc.

11-07-257 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 11-04-122

**DON À L'OMH DE CARLETON-SAINT-OMER D'UNE PARTIE DU LOT
4 815 554 CORRESPONDANT AUX LOTS PROJETÉS 4 818 973 ET
4 818 972 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

QUE la résolution 11-04-122 ci-dessous soit modifiée par la résolution 11-07-257 :

11-04-122 DONATION DES LOTS 4 818 973 ET 4 818 972 – LOGEMENTS COLLECTIFS

« QUE la Ville de Carleton-sur-Mer s'engage à donner les lots 4 818 973 et 4 818 972, du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 9 850 mètres carrés, pour les logements collectifs.

De mandater Me Philip Toone, notaire, à rédiger le contrat notarié à cet effet.

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et monsieur Denis Henry, maire pour la signature des documents à cet effet.»

QUE la résolution 11-04-122 devra se lire comme suit :

**11-07-257 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 11-04-122
DON À L'OMH DE CARLETON-SAINT-OMER D'UNE PARTIE DU LOT
4 815 554 CORRESPONDANT AUX LOTS PROJETÉS 4 818 973 ET
4 818 972 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer s'engage à donner une partie du lot 4 815 554 du cadastre du Québec correspondant aux lots projetés 4 818 973 et 4 818 972 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 9 850 mètres carrés, à l'O.M.H. de Carleton-Saint-Omer pour la construction de 24 unités de logement communautaire pour familles, personnes seules et personnes âgées autonomes.

De mandater Me Nancy Roy, notaire, à rédiger le contrat notarié à cet effet.

De mandater la direction générale et monsieur Denis Henry, maire pour la signature des documents à cet effet.

**11-07-258 VENTE UNE PARTIE DE TERRAIN À RODRIGUE BERNARD
(534 BOULEVARD PERRON)**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer accepte de vendre à monsieur Rodrigue Bernard, une partie du lot 4 815 544 du cadastre du Québec au prix de ,56 ¢ le pied carré et mesurant 21 pieds X 90.1 pieds au nord de son terrain à la condition que cette vente ne nuise pas au projet de logements collectifs entrepris par la Ville de Carleton-sur-Mer et que monsieur Rodrigue Bernard s'engage à payer les frais relatifs à cette transaction, notamment les frais d'arpentage et de notaire.

**11-07-259 SYMPOSIUM EN ARTS VISUELS L'ART SALIN – OFFRE POUR
REMBOURSEMENT DE L'AVANCE DE 3 100 \$ CONSENTIE
(RÉSOLUTION 10-12-405)**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

D'accepter le remboursement de la dette du Symposium en arts visuels l'art Salin d'un montant de 3 100 \$ de la façon suivante :

- Un chèque de 1 500 \$;
- Une toile de monsieur Claude Paquette évaluée à 2 500 \$.

11-07-260 RÉSOLUTION AUTORISANT LE TRANSFERT DU FONDS DES DROITS DE SABLIERE/GRAVIÈRE AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal autorise le transfert de la totalité du fonds des droits de sablière/gravière, au montant de 29 834,59 \$, aux activités de fonctionnement.

11-07-261 UNIVERSITÉ RURALE QUÉBÉCOISE BAIE-DES-CHALEURS / LES PLATEAUX

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

D'inscrire la Ville de Carleton-sur-Mer aux activités de la huitième édition de *l'Université rurale québécoise 2011* devant avoir lieu dans la région de la Baie-des-Chaleurs/les Plateaux du 12 au 16 septembre 2011.

11-07-262 MODIFICATION DE LA DATE DE LA RÉUNION DE SEPTEMBRE 2011

Il est PROPOSÉ
Et résolu à la majorité

QUE la réunion du mois de septembre 2011 se déroulera à **l'O.T.J. de Saint-Omer le 6 septembre à 20 h.**

11-07-263 RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE

Il est PROPOSÉ
Et résolu à la majorité

De permettre aux rencontres internationales de la photographie d'utiliser le terrain au Sud-Ouest du Parc Germain-Deslauriers pour l'installation d'affiches.

11-07-264 LETTRE D'INTENTION - PROJET 24 LOGEMENTS – SUBVENTION PRQ

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer autorise le maire, monsieur Denis Henry, à signer une lettre d'intention à l'effet que la Ville de Carleton-sur-Mer entreprendra toutes les démarches nécessaires dans le but de se prévaloir du Programme Rénovation Québec (PRQ) par lequel une somme serait applicable au projet de construction du 24 logements et pour laquelle la Ville de Carleton-sur-Mer participerait financièrement.

11-07-265 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer donne son appui à la Municipalité de Pointe-à-la-Croix pour sa candidature dans le but d'obtenir l'organisation des célébrations de la Fête nationale régionale du Québec pour la région de la Gaspésie, édition 2012.

11-07-266 DEMANDE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à la majorité

De permettre l'installation de panneaux pliants au ministère des Transports dans le but de signaler un détour sur le 2^e rang et la route Bernard à Carleton-sur-Mer en cas de mauvaise température.

Cependant, la Ville de Carleton-sur-Mer se réserve le droit de fermer ces deux routes si elle juge que les conditions climatiques le nécessitent.

11-07-267 NOMINATION – DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER PAR INTÉRIM

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à la majorité

QUE monsieur Karl Leblanc, directeur des travaux publics, agira à titre de directeur général et greffier par intérim, en l'absence de madame Caroline Asselin, à partir du 1^{er} août 2011.

11-07-268 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 9 h 05, monsieur Raymond Deslauriers propose de lever la réunion.

Accepté.